TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROLONGATION DE LA MINÉRALISATION AU PROJET NELLIGAN, AU QUÉBEC, D'APRÈS LES PREMIERS RÉSULTATS DU PROGRAMME DE FORAGE D'HIVER DE 2020 D'IAMGOLD

Toronto (Ontario), 18 juin 2020 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce les premiers résultats dans le cadre de son programme de forage d'exploration au diamant de 2020 réalisé à son projet en coentreprise, Nelligan, (IAMGOLD Corporation : 75 %, Vanstar Mining Resources Inc. (« Vanstar ») : 25 %), situé à 60 kilomètres au sud-ouest de Chibougamau (Québec), au Canada. La Société indique des résultats d'analyse d'un programme de 6 (six) forages au diamant totalisant 3 717 mètres réalisés dans le cadre du programme de forage de 2020. Les résultats de trois (3) trous de forage supplémentaires totalisant 1 278 mètres sont attendus.

Les résultats d'analyse sont fournis au tableau 1 ci-dessous et comprennent les principaux résultats suivants :
(Une carte des trous de forage est jointe à ce communiqué de presse)

Zone Renard :

- **Trou de forage NE-20-150 : 25,1 mètres d'une teneur de 1,87 g Au/t**
  incluant : 2,6 mètres d'une teneur de 4,72 g Au/t

- **Trou de forage NE-20-151 : 1,50 mètre d'une teneur de 33,8 g Au/t**

  et 28,5 mètres d'une teneur de 1,45 g Au/t
  incluant : 4,5 mètres d'une teneur de 5,75 g Au/t

- **Trou de forage NE-20-152 : 27,0 mètres d'une teneur de 2,86 g Au/t**
  incluant : 3,0 mètres d'une teneur de 13,3 g Au/t

  et 31,7 mètres d'une teneur de 1,08 g Au/t
  incluant : 1,5 mètre d'une teneur de 12,9 g Au/t

Zone Renard ouest :

- **Trou de forage NE-20-155 : 10,5 mètres d'une teneur de 10,5 g Au/t (4,95 g Au/t plafonné à 30 g Au/t)**
  incluant : 1,5 mètre d'une teneur de 69,1 g Au/t

  et 28,5 mètres d'une teneur de 0,78 g Au/t
  incluant : 12,0 mètres d'une teneur de 1,18 g Au/t

Le projet Nelligan (sur une base à 100 %) recèle des ressources minérales présumées de 3,2 millions d'onces d'or d'une teneur de 1,02 g Au/t (voir le communiqué de presse en date du 22 octobre 2019). Le programme de forage au diamant de 2020 prévoit du forage de définition dans certaines zones pour améliorer la catégorisation des ressources, de sorte qu'elles passent de ressources présumées à ressources indiquées, et pour évaluer le potentiel d'une prolongation latéralement et en profondeur.

Craig MacDougall, vice-président principal, Exploration, d'IAMGOLD a indiqué : « Nous demeurons très satisfaits des nouveaux résultats positifs dégagés du programme de forage qui avait été réalisé avant que nos activités soient suspendues conformément aux directives du gouvernement du Québec par suite de la crise entourant la COVID-19. Le programme de forage a continué de recouper l'altération prévue et la minéralisation associée dans la zone des ressources et, plus important encore, a révélé que le système d'altération demeure ouvert latéralement, du côté ouest, à l'extérieur du modèle de ressources actuel, sur possiblement 500 mètres supplémentaires. Du forage supplémentaire est requis pour évaluer son potentiel, et nous prévoyons reprendre nos activités de forage de manière sécuritaire dès que les conditions le permettront.

Prochaines étapes

En réponse à la crise mondiale liée à la COVID-19, en date du 23 mars, IAMGOLD a temporairement suspendu son programme de forage au diamant qui était en cours au projet Nelligan. Le programme de forage d'exploration de 2020 visait la réalisation d'environ 8 000 mètres de forage de définition pour améliorer la catégorisation des ressources ainsi que le forage d'extension pour évaluer des prolongements potentiels des ressources en profondeur et latéralement. Au total, 4 995 mètres de forage au diamant ont été réalisés jusqu'à la suspension du programme. Une campagne de forage estivale est en cours de planification. Elle visera l'achèvement du programme d'hiver et tiendra compte de l'accès en été et de la mise en œuvre de protocoles de sécurité afin d'éviter la propagation de la COVID-19. Tous les résultats d'analyse des travaux de forage réalisés à ce jour seront divulgués une fois reçus, validés et compilés.

Au cours des prochains mois, des essais métallurgiques additionnels seront également effectués pour fournir des informations supplémentaires sur la récupération métallurgique de diverses zones de minéralisation comprenant les ressources minérales du gisement aurifère Nelligan et pour contribuer à optimiser les paramètres du schéma de procédé. Les modèles géologiques, géochimiques et structurels ont été mis à jour et améliorés afin de soutenir la sélection d'échantillons métallurgiques représentatifs et d'autres analyses du gisement.

Des activités d'exploration régionales se poursuivront également afin de continuer à définir et à évaluer d'autres cibles prioritaires sur la propriété. Elles comprendront des programmes de cartographie géologique appuyés par des levés géochimiques et géophysiques, le cas échéant.

À propos du projet Nelligan

Le projet Nelligan est constitué d'une portion du segment Caopatina de la zone volcanique nord de la ceinture de l'Abitibi dans la Province du supérieur. La propriété se trouve au centre du synclinal de Druillette d'orientation est-ouest composé de sédiments de la Formation Caopatina et délimité au nord et au sud par des roches volcaniques de la Formation Obatogamau. Dans les parties nord et sud de la propriété, on retrouve des intrusions granodioritiques et tonalitiques. De nombreuses structures locales et régionales recoupent le projet, ainsi que des zones de déformation qui peuvent être importantes à la localisation de la minéralisation aurifère.

Les indices aurifères de la région sont observés essentiellement dans deux types de minéralisations : 1) minéralisation de type veine de quartz et sulfures et 2) minéralisation disséminée de pyrite en unités ayant subi une altération hydrothermale. La minéralisation observée au projet Nelligan correspond essentiellement à cette dernière et est caractérisée par l'altération hydrothermale des unités métasédimentaires hôtes montrant des quantités variables de carbonisation, de séricite, de phlogopite et de silicification et associées à de la pyrite disséminée répandue, variant de 1 % jusqu'à 15 % localement, ainsi que des traces de molybdénite et occasionnellement des grains fins d'or visible. La minéralisation associée aux ressources minérales estimées a été recoupée par forage sur une longueur de plus de 1,0 kilomètre et à une profondeur de plus de 350 mètres verticaux.

Au 31 décembre 2019, IAMGOLD a déclaré (sur une base à 100 %) des ressources minérales présumées de 97,0 millions de tonnes d'une teneur de 1,02 g Au/t représentant 3,2 millions d'onces contenues (voir les communiqués de presse en date du 22 octobre 2019 et du 18 février 2020).

Le projet Nelligan est détenu en vertu d'une convention de participation conditionnelle avec Vanstar (IAMGOLD : 75 %; Vanstar : 25 %) aux termes de laquelle IAMGOLD aura la possibilité d'acquérir un intérêt supplémentaire de 5 % et détiendrait 80 % du Projet en effectuant et publiant une étude de faisabilité. Vanstar détiendrait alors un intérêt indivis non contributoire de 20 % jusqu'au commencement de la production commerciale, après quoi (1) l'intérêt indivis de 20 % deviendra contributoire et (2) Vanstar paiera une portion attribuable des coûts totaux de mise en valeur et de construction jusqu'au commencement de la production commerciale représentant 80 % de la part qu'elle détient dans toutes les distributions provenant de la coentreprise. Vanstar conservera aussi un revenu net de fonderie de 1 % dans certains claims du projet.

Informations techniques et notes sur le contrôle de qualité

Les résultats de forage contenus dans le communiqué de presse ont été préparés selon les directives de la Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers.

La « personne qualifiée » responsable de la supervision de la préparation et de la révision de cette information est Marie-France Bugnon, géo., directrice générale, Exploration. Cette personne est une « personne qualifiée » pour les besoins de la Norme canadienne 43-101 en ce qui a trait à l'information technique rapportée ici. La personne qualifiée mentionnée plus haut a approuvé l'ajout des informations techniques aux présentes et a préalablement examiné ceux-ci. Cette personne qualifiée a vérifié les données divulguées et les données soutenant l'information ou les opinions exprimées dans les présentes.

La conception du programme de forage et l'interprétation des résultats sont sous le contrôle des équipes géologiques d'IAMGOLD, qui comprend des personnes qualifiées ayant recours à des protocoles stricts conformes à la Norme canadienne 43-101 et aux meilleures pratiques de l'industrie. L'échantillonnage et les résultats d'analyse des carottes de sondages sont soumis à un programme d'assurance qualité et de contrôle de la qualité (AQ-CQ). Les carottes de sondages (taille NQ) sont décrites et les échantillons sont sélectionnés par les géologues d'IAMGOLD et coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site du projet. Une moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. La longueur des intervalles d'échantillonnage peut varier entre un demi-mètre et un mètre et demi en fonction des observations géologiques.

Les demi-carottes sont emballées et transportées dans des sacs scellés au laboratoire ALS Minerals (« ALS ») à Val-d'Or, au Québec. Les échantillons subissent un concassage primaire pour obtenir une taille passant une maille de -10. Une fraction de 1 000 grammes est ensuite pulvérisée à 95 %, passant une maille de -150. ALS traite les pulpes analytiques directement à ses installations situées à Val-d'Or, certifiées ISO / IEC 17025 par le Conseil canadien des normes. Les échantillons sont analysés en utilisant la pyroanalyse d'une charge de 50 grammes et la finition d'absorption atomique. Lorsqu'un échantillon obtient une valeur d'analyse de plus de 5,0 grammes par tonne, une autre pulpe doit subir une pyroanalyse avec fini gravimétrique. Les carottes qui comprennent de l'or visible et les échantillons qui ont obtenu une valeur supérieure à 10,0 g/t sont réanalysés par une analyse métallique de la pulpe. IAMGOLD insère des blancs et des matériaux de référence certifiés dans la séquence d'échantillonnage pour assurer le contrôle de qualité.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « prometteur », « important », « potentiel », « importantes possibilités », « substantiel », « considérable », « transformatrice », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations de production d'or, les augmentations inattendues des coûts de maintien tout inclus ou autres coûts, les augmentations inattendues des coûts en immobilisations et de prospection, la variation de la teneur du minerai contenue dans la matière identifiée comme étant des ressources minérales et des réserves minérales par

rapport à la teneur prévue, les changements dans les plans de mise en valeur ou les plans miniers en raison de modifications à des facteurs logistiques ou techniques ou autres facteurs, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société et les changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » du plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué et, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif. La Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, verbalement ou par écrit, qui peut être fait, à l'occasion, par IAMGOLD ou en son nom, sauf si les lois l'exigent.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est une société minière de rang intermédiaire qui possède trois mines sur trois continents, notamment la mine Essakane au Burkina Faso, la mine Rosebel au Suriname, et la mine Westwood au Canada. À son solide éventail d'actifs stratégiques s'ajoutent le projet de mise en valeur Côté Gold au Canada, le projet de mise en valeur Boto au Sénégal, ainsi que des projets d'exploration primaire et à proximité des mines situés dans divers pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique du Nord. IAMGOLD est déterminée à entretenir sa culture d'exploitation minière responsable observant des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Elle emploie environ 5 000 personnes.

Les titres d'IAMGOLD (www.iamgold.com) sont inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (symbole « IMG ») et de la Bourse de New York (symbole « IAG »).

L'engagement d'IAMGOLD à l'égard de Zéro Incident se retrouve dans tous les aspects de ses activités. IAMGOLD fait partie des entreprises figurant sur l'indice JSI.

Pour de plus amples renseignements :

Indi Gopinathan, responsable, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Sans frais : 1 888-464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at www.iamgold.com.

Tableau 1 Résultats de forage du projet Nelligan - Programme de forage 2020												
Trou n°	UTM NAD83 Zone18			AZ	Pendage	Profondeur	De	À	Intervalle	Épaisseur vraie (1)	Au (2) (3)	NOTE
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(m)	(m)	(g/t)	
NE-20-150	522343,53	5473593,38	371,44	330	-50	636,00	141,40	141,90	0,50	0,32	48,70	
							310,50	335,60	25,10	19,23	1,87	ZONE RENARD
Incluant (3)							323,60	326,20	2,60	1,99	4,72	
							399,00	405,00	6,00	4,91	3,25	
							435,00	443,50	8,50	6,96	1,36	
							466,50	517,50	51,00	41,78	0,65	
							535,50	538,50	3,00	2,46	2,35	
							550,50	576,00	25,50	20,89	1,10	
Incluant (3)							564,00	571,50	7,50	6,14	2,15	
NE-20-151	522447,67	5473600,83	374,84	330	-49	630,00	337,00	340,00	3,00	2,12	4,12	ZONE RENARD
							346,50	351,00	4,50	3,45	1,45	
							421,50	425,80	4,30	3,29	2,11	
							436,30	440,80	4,50	3,69	1,16	
							462,00	472,80	10,80	8,85	1,38	
							480,00	481,50	1,50	1,15	33,80	
							490,50	493,50	3,00	2,30	1,02	
							502,50	505,50	3,00	2,30	1,02	
							546,00	574,50	28,50	23,35	1,45	
Incluant (3)							564,00	568,50	4,50	3,69	5,75	
NE-20-152	522636,87	5473672,51	380,70	330	-50	585,00	43,50	54,00	10,50	8,60	1,33	ZONE 36 OUEST
							64,50	67,50	3,00	2,46	1,81	
							304,80	329,12	24,32	18,63	1,21	ZONE RENARD
							337,50	364,50	27,00	24,47	2,86	
Incluant (3)							343,50	346,50	3,00	2,72	13,28	
							386,00	417,70	31,70	25,97	1,08	
Incluant (3)							406,20	407,70	1,50	1,23	12,90	
							450,70	458,20	7,50	5,75	1,00	
							464,20	470,20	6,00	4,60	1,32	
							477,70	500,20	22,50	17,24	0,57	
							515,20	521,20	6,00	4,60	0,84	
NE-20-153	522595,84	5473540,06	375,85	330	-49	720,00	462,70	470,20	7,50	6,50	0,99	ZONE RENARD
							492,00	498,00	6,00	4,91	1,01	
							513,00	514,50	1,50	1,23	4,46	
							537,00	547,50	10,50	9,09	1,22	
							589,50	616,50	27,00	22,12	1,04	
Incluant (3)							594,00	595,50	1,50	1,23	6,25	
							623,70	663,30	39,60	32,44	0,83	
NE-20-154	522798,25	5473593,53	378,89	330	-55	696,00	141,10	148,60	7,50	5,75	0,59	ZONE 36 OUEST
							178,00	183,85	5,85	4,14	0,53	
							454,00	459,50	5,50	4,51	0,97	ZONE RENARD
							511,50	517,47	5,97	5,17	0,81	
							531,50	535,50	4,00	3,06	1,10	
							640,50	670,50	30,00	22,98	0,64	
NE-20-155	521676,14	5473700,38	374,24	330	-45	450,00	259,50	270,00	10,50	8,60	10.53 (4.95 plafonné à 30g/t)	ZONE RENARD OUEST
Incluant (3)							268,50	270,00	1,50	1,23	69,10	
							348,00	376,50	28,50	23,35	0,78	
Incluant (3)							358,50	370,50	12,00	9,83	1,18	

Notes :

1. Les épaisseurs vraies des intersections sont d'environ 70 à 90% de l'intervalle de carotte.
2. Les intersections de trous de forage sont calculées selon une teneur de coupure moins élevée de 0,50 g Au/t et peuvent contenir des intervalles de jusqu'à 5 mètres de longueur de valeurs plus faibles. Elles sont généralement rapportées pour des valeurs minimales de 5 g*m (facteur métal).
3. Les résultats d'analyse des intervalles sont fournis non écrêtés et écrêtés à 30 g Au/t, et les sous-intervalles à plus haute teneur sont mis en évidence.

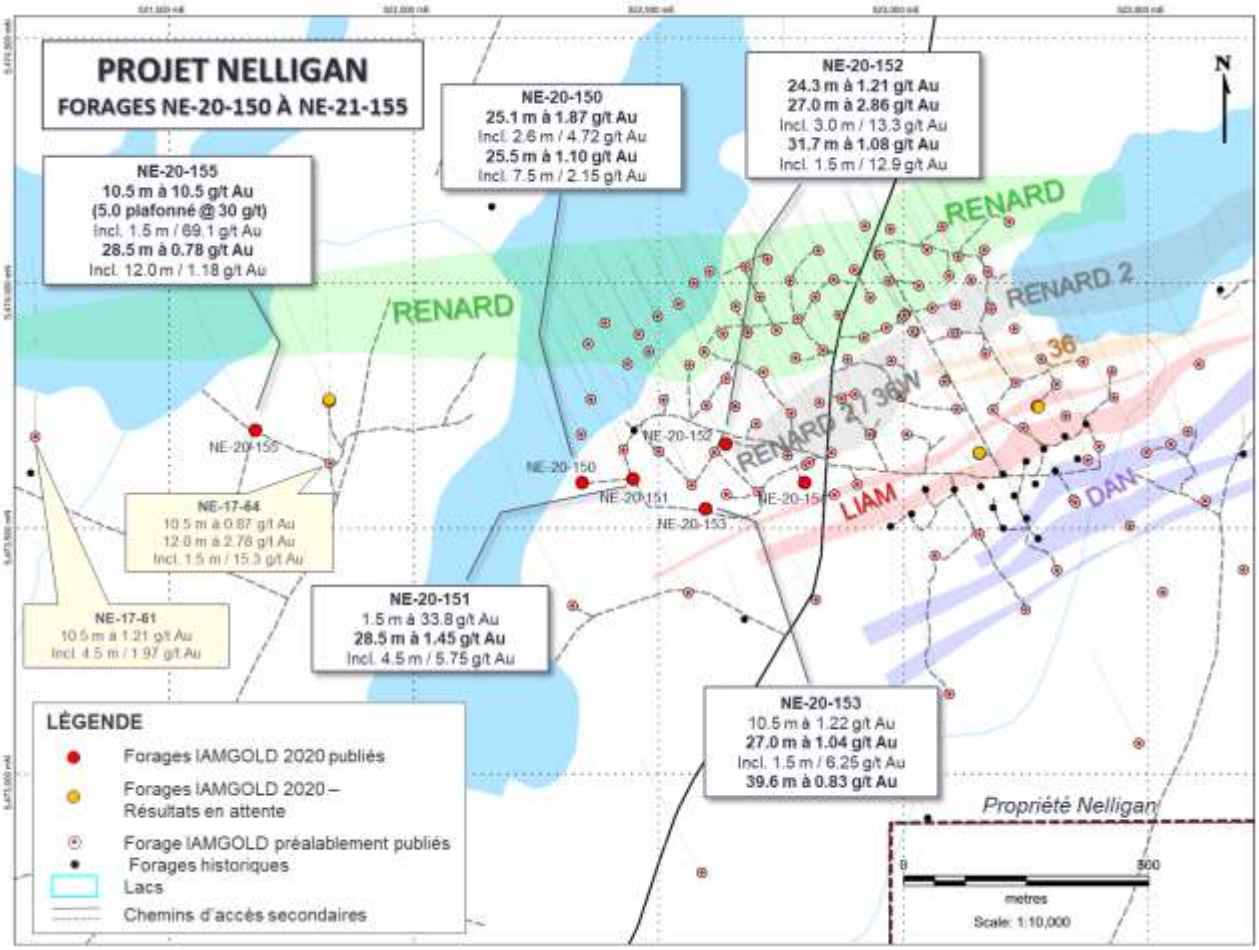


Figure 1: Vue de plan des forages à Nelligan et des résultats d'analyse de 2020